



**- MUNICIPALES 2020 -**  
**AXES POUR UNE POLITIQUE VÉLO À SAINT-MALO**

**REPONSES DES LISTES**

**Classées par Question et par Ordre Alphabétique des Noms de Liste**



## 1 ) CO-CONSTRUIRE

1-1) De la concertation : la mise en place d'un plan de circulations douces vélo n'a de chances d'être efficace qu'en concertation avec les associations d'usagers : l'association à Vélo Malo y est prête, s'estimant désignée par son ancrage et son expertise.

### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Approbation sans réserves

### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

En propos liminaire, la liste indique que sa volonté d'ouverture vers les citoyens et de l'encouragement à leur participation à la vie publique est total.

La liste s'engage à ouvrir toutes les commissions municipales aux citoyens en leur donnant accès aux documents préparatoires et en permettant à chacun de s'exprimer.

Cette position répond à la demande de concertation

### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

La concertation est un des axes transversaux du programme de la campagne électorale concernant toutes les politiques municipales.

### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

L'un des principaux objectifs de la liste est de mettre en oeuvre un plan de mobilités douces et décarbonées. Le développement de l'usage du vélo est une priorité.

La concertation est la base de notre politique. Les associations ont une expertise sur laquelle nous voulons nous appuyer.

### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

C'est le principe même de la campagne que de mettre les malouins au coeur du projet municipal. C'est un engagement (page 15 de notre projet).

### **TOUS MALOISINS - JEAN COUDRAY**

Le plan vélo actuel a été fait en concertation, nous continuerons de la même manière.

Nous voulons associer à la concertation toutes les associations concernées, les comités de quartier, les entreprises...



## 1 ) CO-CONSTRUIRE

1-2) Il faut un interlocuteur identifié investi, élu au conseil municipal ayant un réel pouvoir de décision.

### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Approbation sans réserves

### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Oui pour un élu ou un groupe d'élus en charge des mobilités, donc du déplacement vélo.

Remarque "Chez SAINT-MALO Autrement, on aime bien le travail collectif"

### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

Un élu en position transversale rattaché directement auprès du maire et pas rattaché à l'adjoint en charge de la voirie.

### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

C'est une bonne idée. L'idée est d'avoir un élu délégué à la mobilité et aux transitions.  
La liste travaille sur la gratuité des bus, avec des réserves sur sa mise en oeuvre.

### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Oui il y aura un élu identifié qui sera l'interlocuteur sur ce sujet. La seule interrogation à cette date porte sur le fait de savoir si ce sera le maire ou un adjoint.

### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

Un élu identifié est prévu avec une compétence circulations douces.



## 1 ) CO-CONSTRUIRE

1-3) Mise en place d'une commission extra-municipale sur les circulations douces, instance de concertation pour prendre en compte l'avis des usagers cyclistes sur les aménagements cyclables de la commune (entretien de l'existant, projets immédiats, projets à long terme). Elle devra se réunir au moins deux fois par an, pour suivre la mise en place effective, avec les moyens financiers adéquats, du Schéma directeur cyclable adopté en conseil municipal.

### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

La commission extra-municipale doit intégrer les déplacements à pied, en transports en commun, et les mobilités électriques.

### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Oui, car la liste veut ouvrir les commissions municipales à l'ensemble des citoyens. Dans ce cadre, les mobilités et le vélo seront traités de manière ouverte. Les citoyens, et donc les associations, auront accès aux documents préparatoires et pourront s'exprimer.

### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

Il faut s'interroger sur l'échelon pertinent de cette commission. L'échelon pertinent n'est-il pas l'agglomération ?

### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

Oui sans réserve. Nous pourrions développer des projets comme les pédibus et vélobus.

### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

C'est un engagement de notre liste (page 15 du programme). Au delà des seuls déplacements à vélo, il s'agit de faciliter les mobilités douces ainsi que la mobilité des personnes en situation de handicap. Par exemple, la chaussée du sillon est impraticable pour les personnes en fauteuil. Par ailleurs, à chaque fois qu'il y aura des travaux à réaliser, les riverains et les associations seront associés. Enfin, la réunion deux fois l'an de la commission extra-municipale est un bon principe.

### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

Oui pour une commission extra-municipale élargie (associations, citoyens, experts). Toutefois, c'est la commission qui décidera de ses règles de fonctionnement et qui décidera du rythme des réunions qu'elle s'impose.



## 1 ) CO-CONSTRUIRE

1-4) Effectuer au moins deux fois par an des « tours de ville à vélo » avec l'élu et les services techniques.

### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Approbation sans réserves

### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Les commissions ouvertes aux citoyens (et donc aux associations) seront délocalisées en fonction de l'ordre du jour.

C'est à dire que les sujets intéressant les quartiers seront traités dans les quartiers.

Cela valide la demande Tours à Vélo.

### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

Approbation sans réserve

### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

Très bonne idée. Oui, sans réserves.

### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Nous n'avons jamais rechigné à aller sur le terrain, et nous continuerons. Concernant la présence des services (personnels municipaux), il faudra toutefois veiller au respect du code du travail.

### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

Oui sans réserve, en tenant compte de la contrainte du respect du code du travail.

Par ailleurs, il y a peut-être une idée d'évènement à créer autour de cette idée comme un tour de ville à vélo pour les élèves des écoles primaires.



## 2 ) CHANGER DE PARADIGME

2-1) Contraindre la voiture pour permettre le vélo :

La part des déplacements à vélo est très faible, même sur de courtes distances

- une part considérable des déplacements en voiture se fait sur de courtes distances, qui pourraient aisément être faits à vélo.

Si ceux qui font de courtes distances avec leur voiture ne le font pas à vélo, c'est souvent parce qu'ils considèrent que ce serait dangereux car « il y a trop de voitures ». Une part importante des déplacements en voiture n'est pas un choix, mais une contrainte, ...à cause des autres voitures. Pour donner la liberté à ces personnes de prendre le vélo, il faut commencer par restreindre l'usage de la voiture.

Passer par une contrainte pour retrouver de la liberté.

### SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE

Chaque situation dans la ville est un cas particulier. Quand on veut partager l'espace public, il faut réfléchir au cas par cas, en concertation avec les usagers.

### SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD

C'est un des objectifs de la liste: il est impossible d'accepter que 80% du domaine public soit dédié aux seules voitures (circulation et stationnement).

Contraindre la voiture, c'est privilégier les transports collectifs et les déplacements doux avec pour finaliser d'apaiser la ville.

Nous ferons un plan de déplacement qui réserve globalement 50% de la surface aux transports doux (vélo, piétons,...) dans le cadre d'un plan de déplacement à l'échelle de la ville (partage de voies, sens uniques...).

Pour des raisons budgétaires, il est irréaliste d'envisager des travaux lourds sur la voirie pour créer des pistes cyclables. En revanche, nous utiliserons la voirie existante en réservant la moitié de la chaussée au vélo avec une séparation physique de type "banquette béton".

Nous souhaitons également à terme libérer le pied des remparts du stationnement voitures.

### SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN

L'objectif général du programme électoral est d'alléger la pression de la voiture dans la ville.

- Apaiser la circulation par des aménagements de voirie .

- Inciter les habitants à utiliser le mode de déplacement le plus adapté en fonction du déplacement .

- Apprendre à raisonner en temps de parcours plutôt qu'en distance kilométrique .

### SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD

Le programme propose une réduction de la place de la voiture. Nous voulons réduire le nombre de place de stationnement (aimant à voiture) et le parking en centre-ville. Les gens doivent comprendre qu'on ne peut plus faire comme avant.

### SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON

Plutôt que de contraindre la voiture, nous préférons mettre en oeuvre une politique volontariste en faveur des mobilités douces (pages 7 & 12 du programme).

Mais il faudra du temps : si le plan vélo publié en 2011 avait été mis en place, nous aurions gagné 10 ans. En effet, un nouveau plan, élaboré en 2017, est une copie conforme de celui de 2011. Cette perte de temps est regrettable.

### TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY

D'accord avec la proposition.

La liste souhaite élargir les zones limitées à 30km/h à Saint-Malo et est prête à prendre toute mesure nécessaire pour faire respecter la limitation de vitesse.

La liste étudiera la possibilité de tester à Saint-Malo les "vélorues" (rues réservées au vélo où les véhicules à moteurs sont autorisés mais non prioritaires).



## 2 ) CHANGER DE PARADIGME

2-2) Des investissements à la hauteur des enjeux environnementaux, climatiques et de santé publique

### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Il faut préciser le niveau des enjeux environnementaux pour déterminer le niveau des investissements.

### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Oui, dans le cadre d'une politique de déplacements globale et cohérente

### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

Créer des cheminements cyclables déconnectés des axes de circulation automobile .

### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

C'est compliqué de chiffrer le montant des investissements qui seront effectivement consacrés aux mobilités douces, mais la liste à la volonté de proposer un plan ambitieux. Le dossier Mobilités sera tout en haut de la pile.

Exemple : projet de création de "Voies Expresses Cyclables" reliant les quartiers entre eux.

### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

C'est une priorité pour la liste.

### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

En termes de budget, la première chose est de déterminer quel montant est actuellement attribué au vélo, mais reste invisible dans les comptes (noyé dans d'autres investissements).

A savoir : les déplacements vélo sont l'une des priorités de la liste.



## 2 ) CHANGER DE PARADIGME

2-3) Des investissements cohérents et sécurisés

Privilégier au maximum les continuités cyclables et gérer les traversées de voies par une surélévation de la piste ; importance des itinéraires sécurisés reliant les quartiers entres eux.

Le sentiment d'insécurité des cyclistes est le principal frein au développement de la pratique.

Privilégier, partout où elles ont réalisables, des pistes cyclables, pour en augmenter le kilométrage.

Créer une uniformité à l'échelle de la ville (et de l'agglomération) dans le traitement des circulations douces : code couleur, privilégier un revêtement de sol, spécifier le type de voie par des pictogrammes.

### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Idem réponse 2-2 : Il faut préciser le niveau des enjeux environnementaux pour déterminer le niveau des investissements.

### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Oui, étant dit que cette question semble tellement logique :

Notre liste veut la mise en place d'une politique globale dans le cadre d'une planification volontariste en matière de déplacements.

### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

- Dissocier les axes cyclables des axes routiers. Ne pas essayer à tout prix de faire des aménagements le long des axes routiers et essayer de valoriser les itinéraires alternatifs déjà cyclables ou facilement aménageables .

- Application de la loi LAURE la code de l'environnement, article L.228-2, aussi appelée loi LAURE, qui dispose qu' " à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines(...), doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. "

- Idéalement ne pas imperméabiliser les sols mais privilégier des revêtements de qualité qui permettent des déplacements à vélo par tous les temps.

### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

Sur certains éléments techniques, les associations doivent apporter leur expérience.

NOTE : La question du revêtement des piste cyclables reste à préciser par la liste compte tenu d'un objectif affiché de lutter contre l'artificialisation des surfaces. Ce point pourra être complété après discussion interne à la liste.

### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Oui, cela s'inscrit dans la volonté de concertation déjà évoquée. Nous ajoutons qu'il faut également regarder ce qui se fait ailleurs, en France comme à l'étranger, et ne pas hésiter à s'en inspirer.

### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

Le plus important est la continuité des parcours cyclistes.

La liste veut réaliser un maillage de parcours cyclables sécurisés.

Les pistes cyclables ne sont indispensables que sur les axes ou le différentiel de vitesse entre automobiles et vélos est important. Dans les autres cas, il fat s'appuyer sue les "zones 30".



### 3 ) SECURISER

3-1) Rendre les déplacements à vélo plus sûrs

Un des principaux freins au développement des déplacements à vélo est le sentiment d'insécurité ressenti par les cyclistes.

Apaiser la ville : limitation de la vitesse en ville à 30 km/h, sécurisation des giratoires, mise en place d'un observatoire de l'accidentologie. Sécuriser les accès des parkings et les parkings à vélos de tous les établissements scolaires.

#### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Il n'est pas nécessaire de mettre limiter la vitesse à 30km/h dans toute la ville. Cette limitation doit se limiter aux zones résidentielles avec des aménagements.

#### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

L'objectif de réserver 50% de l'espace public aux modes de déplacement doux répond totalement à cette question.

#### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

L'objectif est d'apaiser la circulation ; pas de généralisation du 30km /h à l'ensemble de la ville . S'assurer que les limitations à 30 et 50 sont respectées.

#### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

Il faudrait faire mieux respecter la limitation de vitesse à 30km/h. Peut-être faudrait-il plus de contrôles.

#### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Pour des déplacements vélo quotidiens, on a besoin de piste (ou d'itinéraires) bien équipés. Le sentiment d'insécurité est un vrai frein à l'utilisation du vélo.

A noter qu'à partir du printemps, le sillon sera interdit aux voitures et réservé le dimanche aux mobilités douces (page 12 du programme).

#### **TOUS MALOISINS - JEAN COUDRAY**

La liste veut travailler sur la communication, et notamment sur les évolutions récentes du code de la route (ex: sas vélo).

La liste veut travailler sur la prévention et la verbalisation des comportements dangereux.



### 3 ) SECURISER

3-2) Rendre les déplacements à vélo plus faciles

Développer encore plus les DSC (double sens cyclable) : dans les rues à sens unique pour les voitures (cf. pétition pour l'axe Ville-Pépin / Clemenceau), comme à intra-muros où il vient d'être mis application.

Tenir compte les reliefs et courbes de niveau pour le tracé des itinéraires vélo (cf. rue de la Nation).

Installer des stationnements pour les vélos (arceaux près des commerces, salles de sports, près de l'entrée de l'espace d'exposition « quai Malo », casino, lieux de loisirs, plages), et les abriter.

Instaurer l'obligation aux constructeurs de nouveaux immeubles de prévoir des arceaux vélos pour les visiteurs (l'obligation de garage pour les vélos existe déjà pour les habitants).

#### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Les évolutions doivent se faire dans le cadre du PLU, notamment pour l'installation de stationnement vélos pour les visiteurs au pied des nouveaux immeubles.

#### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Oui, bien sûr.

Une des réponses que la liste apporte est la gratuité des transports en communs. C'est un des choix politiques qui contribuera à limiter l'usage de la voiture.

#### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

- les continuités cyclables sécurisées sont indispensables .
- être attentif aux courbes de niveau avant la mise en place d'un itinéraire vélo .
- L'intermodalité est à favoriser .
- Permettre aux visiteurs qui garent leur voiture au parking Paul Féval ou en bateau ( port des bas sablons ) d' avoir une possibilité de location ou de prêt de vélo .

#### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

Oui. Mais dans le cas du Double Sens Cyclable (DSC), il faut mettre en oeuvre une vraie pédagogie auprès des automobilistes.

Concernant les itinéraires étudiés en tenant compte des courbes de niveau, oui, c'est évident.

#### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Totalement d'accord. Il faut favoriser également l'intermodalité autour de la gare et de parkings relais. Nous envisageons également la mise à disposition du public d'une flotte de vélos partagés.

#### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

Objectif fort de multiplier les stationnements vélos, et notamment à proximité des services publics.

La liste veut appliquer les consignes du CEREMA et multiplier les arceaux vélo sur le territoire.

Le PLU pourrait prendre en compte l'obligation de parkings vélo visiteurs pour les nouvelles constructions de collectifs.

La liste souhaite créer de nouveaux parkings relais en entrée de ville avec des consignes à vélo sécurisées.



### 3 ) SECURISER

3-3) Connecter le réseau cyclable malouin avec celui de l'agglomération

Veiller à la continuité et la cohérence des itinéraires vélo avec le schéma directeur cyclable de SMA.

Connexion avec Dinard par un itinéraire sécurisé pour les vélos passant le barrage de la Rance.

Favoriser l'intermodalité train/vélo, et notamment la mise en place d'un parking à vélos abrité et sécurisé à la gare ferroviaire.

Favoriser l'emport des vélos dans les bus.

Mettre en place d'un REV (réseau express vélo) qui devra, à terme, couvrir l'ensemble du territoire de SMA. Très rapidement il doit relier St-Jouan des Guérets, St Méloir des Ondes, St Coulomb à la ville centre pour répondre au besoin des personnes se rendant au travail à vélo à St Malo.

#### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Approbation sans réserves

#### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Cette question est sur la table depuis plus de 10 ans. Elle rentre parfaitement dans la philosophie de ce que la liste veut faire.

Seule remarque : à ce jour personne ne sait quel montant d'investissement est nécessaire à la réalisation de cet objectif.

#### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

L'intermodalité est à favoriser. Exemple à la gare SNCF ; mettre en place un parking sécurisé en utilisant la carte KorriGo. Y associer des services vélo ( station de gonflage ... )

- engager un travail avec la Com Com Côte d'Emeraude , SMA et le département aussi bien sur les déplacements au quotidien que pour les déplacements loisir / tourisme s' agissant du passage d'un grand itinéraire européen - la vélomaritime - ". pour répondre aux besoins de déplacements entre les deux rives de la Rance en incluant les déplacements à vélo qu' ils soient par la route ou par la mer ( en incluant le vélo ).

- les déplacements à vélo doivent être inscrits dans le projet de PNR.

#### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

Cela fait partie du programme.

La liste n'a pas d'informations à ce stade concernant le passage du barrage de la Rance.

#### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Oui. C'est pour cela qu'il faut par exemple un vrai parking vélo à la gare.

#### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

Les schémas directeurs cyclables de Saint-Malo et de Saint-Malo agglomération doivent évidemment être cohérents et la liste y sera attentive.

Concernant la traversée du barrage, une étude de faisabilité vient d'être votée. Les résultats de cette étude seront au mieux publiés dans un an. Dans l'attente, la liste souhaite élargir les plages d'utilisation de la navette maritime à un tarif plus attractif.



### 3 ) SECURISER

3-4) Accompagner les citoyens qui sont prêts à adapter leurs comportements

Faire du vélo, c'est bon pour la planète. Non seulement il est écologique, mais il est aussi rapide et économique, sans oublier ses effets positifs sur la santé et le moral. Moyen de transport en plein essor, le vélo constitue un véritable engagement citoyen, l'une des solutions aux problèmes de pollutions et d'encombrements de l'agglomération.

#### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Approbation sans réserves

#### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Oui.

La réponse est nécessairement oui compte tenu des questions précédentes.

#### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

- l' apprentissage du déplacement à vélo doit commencer tout jeune ; la municipalité incitera les directeurs d' écoles à sensibiliser les parents pour mettre en place des « vélo bus » .
- inciter les services publics et les entreprises à installer des garages à vélos sécurisés pour leur personnel .
- inciter les services publics et les entreprises à mettre en place le « forfait mobilité durable » prévu dans la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 (ex indemnité kilométrique vélo ) .
- Ne nécessitant pas de justificatif de distance, ce nouveau forfait autorise les entreprises à verser jusqu'à 400 €s par an. Le versement sera réalisé en franchise d'impôt pour les salariés et de cotisations sociales pour les employeurs. L'État, qui encourage l'ensemble des employeurs à s'inscrire dans cette dynamique, devrait généraliser la mise en place du forfait mobilité durable pour ses agents d'ici 2020, à hauteur de 200 € par an.

#### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

La liste réfléchit à un système de location à la demande, mais ce n'est pas pour l'instant au programme.

La liste s'oriente plutôt vers une aide financière ou un système de location type "Roussettes".

#### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Approbation sans réserve

#### **TOUS MALOAINS - JEAN COUDRAY**

Approbation sans réserve.

La liste souhaite promouvoir la mise en place d'un "Vélo Ecole" à partir du constat que l'utilisation urbaine du vélo doit s'apprendre, qu'il y a des appréhensions à lever chez les jeunes (qui ont peu pratiqué le vélo du fait de leur environnement d'enfance) et chez les adultes (qui craignent pour leur sécurité).

La liste souhaite mettre en place un "forfait mobilité durable" au profit des agents de la ville qui utilisent leur vélo pour les trajets domicile/travail.



### 3 ) SECURISER

3-5) Publier une carte des itinéraires cyclables dans la ville de St Malo, nécessaire aussi bien pour les encourager et faciliter les déplacements du quotidien que pour les touristes.

---

#### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Approbation sans réserve

---

#### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

Oui, sans réserves.

---

#### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

- communiquer sur les temps de parcours plutôt que sur le nombre de kilomètres dans les documents
- idem pour la signalétique sur la voirie .

---

#### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

Oui, accompagné d'une application mobile.

---

#### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Approbation sans réserve.

---

#### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

Approbation sans réserve.

---



### 3 ) SECURISER

3-6) Abonder l'aide que l'Etat accorde pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf n'utilisant pas de batterie au plomb.

L'article D251-2 du code de l'énergie modifié par le décret n° 2017-1851 du 29 décembre 2017, art 1 fixe les conditions d'attribution de l'aide de l'Etat :

« Une aide, dite bonus vélo à assistance électrique, est attribuée à toute personne physique majeure justifiant d'un domicile en France, dont la cotisation d'impôts sur le revenu de l'année précédant l'acquisition du cycle est nulle, qui acquiert un cycle à pédalage assisté, au sens de l'article R 311-1 du code de la route, neuf, qui n'utilise pas de batterie au plomb et n'est pas cédé par l'acquéreur dans l'année suivant son acquisition.

Cette aide ne peut être attribuée que si une aide ayant le même objet a été attribuée par une collectivité locale. Une personne physique ne peut en bénéficier qu'une fois.

#### **SAINT-MALO AU COEUR DES POSSIBLES - ANNE LE GAGNE**

Sous réserve d'un plafond de budget et en analysant l'efficacité de la mesure

#### **SAINT-MALO AUTREMENT - ALAIN GUILLARD**

La question de l'abondement de l'aide d'Etat n'a pas été débattue par la liste. On ne peut donc pas répondre directement à cette question.

Mais la liste a travaillé sur la notion de mise à disposition de vélos à la population par la réutilisation, après remise en état des vélos abandonnés en déchetterie.

Autre projet de la liste : mise à disposition de la population d'une bourse d'échange gratuite et d'un atelier d'autoréparation

#### **SAINT-MALO C'EST VOUS - STÉPHANE PERRIN**

« Le montant du bonus national ne sera jamais supérieur au montant de l'aide accordée par la collectivité locale. De plus, le cumul des 2 aides (locale et nationale) ne pourra être supérieur au plus petit des 2 montants suivants :

- 20% du prix d'achat toutes taxes comprises
- 200 euros
- Si l'aide de votre collectivité locale est supérieure à 200€, vous ne percevez aucune aide de l'état »

#### **SAINT-MALO CITÉ VERTE ET SOLIDAIRE - CHRISTINE BOURQUARD**

Oui. Ce sera mis en place.

#### **SAINT-MALO NOTRE LIEN - GILLES LURTON**

Tout à fait favorable sur le principe. Il y a tout de même une question sur les capacités financières de SMA.

#### **TOUS MALOUINS - JEAN COUDRAY**

Les différentes expériences étudiées concernant l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique présentent un rapport investissement - taux de conversion plutôt faible. De plus, ce type de dispositif encourage l'achat préférentiellement chez les csp+.

La liste souhaite toujours évaluer l'efficacité des investissements vélo selon le critère d'évolution de la part modale véhicule (abandon de l'utilisation d'une automobile au profit de l'utilisation d'un vélo).

La liste est plus favorable, dans le même esprit, à un service de location longue durée ou une proposition de location de vélos en libre service réglementée dans des conditions fixées par la ville.

Sur ce sujet la liste est favorable à une étude préalable et une phase de test réalisée en concertation avec les professionnels locaux et les associations.